

Nanteuil-lès-Meaux
naturellement

Rapport d'orientations budgétaires

2026

de la Ville de Nanteuil-Lès-Meaux

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Préambule

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire est tenu de présenter au Conseil Municipal, dans un délai maximal de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le DOB constitue la première étape du cycle budgétaire avant le vote du Budget Primitif de la Commune, prévu pour le Conseil Municipal du mercredi 18 février 2026. Il n'a aucun caractère décisionnel et sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération qui prend acte qu'il a bien eu lieu, afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département ainsi qu'au président de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

Il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont précisés à l'article D 2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article indique notamment que le rapport d'orientations budgétaires doit comprendre les orientations budgétaires envisagées par la commune sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

I. Environnement macro-économique

Afin d'apprécier le contexte financier dans lequel se prépare le budget primitif de la Ville de Nanteuil-Lès-Meaux, le rapport d'orientations budgétaires permet de dresser un portrait des principaux indicateurs économiques et sociaux. Ces indicateurs permettent d'évaluer la robustesse financière et la situation des comptes publics internationaux et nationaux. Observés dans la durée et rapprochés des évènements récents, ils donnent une lecture de la conjoncture économique. Ils servent également de référence à la mesure de l'évolution des finances publiques à moyen terme.

Dans une période où l'enchaînement tragique des crises, conflits et bouleversements géopolitiques constituent autant de menaces concrètes sur l'économie mondiale, les conséquences sont multiples et impactent chacun dans sa vie quotidienne. Les collectivités locales ne sont pas épargnées avec notamment, l'envolée des coûts de l'énergie et des travaux, la hausse des carburants, l'inflation globalisée, le renchérissement de l'accès au crédit, le ralentissement du marché immobilier…

La croissance mondiale a atteint un taux de 3% en 2024 et devrait s'étalonner à 2.9% en 2025 avec une prévision au niveau de 2.8% en 2026, ce qui peut s'apparenter à une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs à commencer par les droits de douane de l'administration américaine.

Sur la zone euro, la croissance attendue en 2025 était de 1.3% et 1.2% pour 2026 même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane). Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1.4% en 2025 et 1.02% en 2026).

Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste élevé.

Côté politique monétaire, la Fed poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la BCE s'arrêterait à 2 %. La BCE considère qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2 %.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen Orient demeurent élevées. A l'inverse, une détente sur les droits de douane, la relance allemande et le virage de la Défense en Europe constituent des relais de croissance qui pourraient être supérieurs à nos attentes.

Zone Euro

Prévisions

	Croissance du PIB (%)			Inflation (%)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Zone Euro	**0,8**	**1,3**	**1,2**	**2,4**	**2,1**	**1,7**
Allemagne	-0,5	0,3	1,3	2,5	2,2	2,3
France	1,1	0,9	1,0	2,3	1,0	1,3
Italie	0,5	0,5	1,0	1,1	1,7	1,3
Espagne	3,5	2,9	2,1	2,9	2,6	1,7

Source: Natixis CIB

La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1er semestre 2025.

La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie.

L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE en 2025, à 2,1 %, avant de fléchir plus nettement en 2026 à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz.

L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2 %, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14 %.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

France

Prévisions

	2024	2025	2026
PIB (MA, %)	**1,1**	**0,9**	**1,0**
Consommation privée (MA, %)	1,0	0,4	0,6
Consommation publique (MA, %)	1,4	1,4	1,0
FBCF(MA, %)	-1,3	-0,2	0,6
Exportations (MA, %)	2,4	0,9	2,8
Importations (MA, %)	-1,3	2,2	1,7
Demande intérieure (contrib., pp)	*0,6*	*0,5*	*0,7*
Commerce extérieur (contrib., pp)	*1,3*	*-0,5*	*0,4*
Variation des stocks (contrib, pp)	*-0,8*	*0,8*	*0,0*
Inflation IPCH (%)	**2,3**	**1,0**	**1,3**
hors énergie et alim. non-transf. (%)	2,4	1,6	1,4

Source : Natixis CIB

Au niveau national une croissance de 0.9% était attendue en 2025 avec une projection à 1% en 2026. La croissance française a été particulièrement dynamique au 3ème trimestre 2025 notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres. L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025.
L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro, la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

II. Le cadre financier national et les communes

Chaque année, les communes sont censées construire leur budget à l'aune de la loi de finances qui vient d'être adoptée. Nous sommes au début de l'année 2026 dans une situation d'incertitude à la fois politique, juridique et économique.

Le projet de loi de finances 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025, respectant tout juste les 70 jours de délai dont le Parlement doit disposer pour l'examiner et le voter. Le Gouvernement anticipe un déficit public de 5,4 % cette année et de 4,7 % en 2026 dans son projet de loi initial. Le 19 janvier 2026, le premier Ministre annonce son recours au 49.3 pour l'adoption du projet de loi de finances pour 2026.

Accusé de réception en préfecture
[illegible]
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Prévisions du gouvernement (% PIB sauf mention contraire)

	2024	2025	2026
Etat	-5,2	-4,3	-4,5
Organismes divers d'administration centrale	-0,1	-0,1	-0,0
Administrations publiques locales	-0,6	-0,5	-0,3
Administrations de sécurité sociale	0,0	-0,3	0,1
Solde public	-5,8	-5,4	-4,7

Sources: Projet de Loi de finances 2026

L'effort demandé aux collectivités devrait se situer entre 2.5 milliards et 2 milliards selon la dernière déclaration du Premier Ministre Sébastien Lecornu.

- **Transferts financiers de l'Etat aux collectivités** :

Les concours financiers de l'État de 53,4 milliards € selon le PLF 2026 totalisent tous les prélèvements sur recettes (PSR) de l'État au profit des collectivités locales ainsi que les crédits du budget général relevant de la mission «relations avec les collectivités territoriales ». Ces concours financiers sont en diminution par rapport à 2025 exclusivement en raison d'une baisse des PSR. Si l'on retire la fraction de TVA affectée en 2018 aux régions, réintégrée à compter de 2026 à la DGF, ces PSR s'élèvent à 44,3 milliards € (- 2 % par rapport à 2025).

- **Prélèvements sur recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales** :

Comme les années précédentes, les prélèvements opérés sur les recettes (PSR) de l'État en faveur des collectivités représentent une part prépondérante des concours financiers de l'État (environ 92 %) et également de l'ensemble des transferts aux collectivités locales (environ 46 %).
En 2026, ces PSR s'élèvent à 49,5milliards €, en hausse par rapport à la LFI 2025. Cette évolution s'explique exclusivement par la réintégration de la fraction de TVA des régions dans la DGF.

Les principales mesures contenues dans le projet de loi de finances ayant un impact sur le volet recettes des collectivités sont les suivantes :

- reconduction et doublement du DILICO (« dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales »), institué en loi de finances pour 2025, qui serait porté de 1 Md€ à 2 Mds€, selon des modalités de ponction et de reversement modifiées (DILICO 2, avec un appel aux communes passant de 250M€ à 720M€). En parallèle, la mise en route du reversement du DILICO 1 (ponction opérée en 2025 et devant être progressivement restituée sur 3 ans à compter de l'année N+1) est confirmée, ce qui représente donc un prélèvement net national de 1,7 Md€ après déduction du reversement de 30 % du prélèvement 2025 ;

- stabilisation de l'enveloppe de DGF nationale à 27,4Mds€ à périmètre constant : les évolutions internes à l'enveloppe (croissance démographique, hausse des dotations de péréquation) devront trouver à se financer à l'intérieur de

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

l'enveloppe, par accentuation donc de l'écrêtement de la dotation forfaitaire des communes et de la dotation de compensation des EPCI.

- refonte des dotations d'investissement de l'Etat (DETR, DSIL, DPV) dans un fonds d'investissement pour les territoires (FIT), amaigri pour l'occasion : -0,2 Md€ pour le porter à 1.4 milliard ; le bénéfice du fonds sera centré sur les territoires ruraux au sens de l'INSEE, les communes et EPCI et collectivités d'outre-mer et les communes dont la population résidant en QPV excède 10 % et leurs EPCI s'ils exercent la compétence politique de la Ville.

III. Situation financière et orientations budgétaires de la Ville de Nanteuil-Lès-Meaux

1. Résultats de l'exercice 2025

- **Section de Fonctionnement - Recettes**

Recettes	BP 2025 + DM	Réalisé 2025	% réalisé
002 report excédent N-1	1 456 338,75	-	
013 Atténuation de charges	27 675,00	35 647,05	128,81%
042 Opérations d'ordre	4 248,00	4 127,87	97,17%
70 Produit des services	845 000,00	874 120,70	103,45%
73 Impôts et taxes	1 101 165,00	1 112 449,06	101,02%
731 - Fiscalité locale	4 905 000,00	5 065 700,89	103,28%
74 Dotations et participations	1 082 054,00	1 392 186,32	128,66%
75 Produits divers de gestion	121 528,00	124 438,25	102,39%
76 Produits financiers	20,25	21,33	105,33%
77 Produits exceptionnels	-	4 163,51	100,00%
78 Reprises sur amortissements et provisions	-	-	0,00%
TOTAL	**9 543 029,00 €**	**8 612 854,98 €**	**90,25%**

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Les impôts et taxes,
- Les produits issus de la fiscalité directe locale,
- Les dotations de l'État et participations d'autres collectivités, dont la Dotation forfaitaire de fonctionnement,
- Les produits des services,
- Les produits financiers et spécifiques.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Le taux de réalisation des recettes par rapport au prévisionnel est de 90,25 %, avec la non-comptabilisation par émission de titre du report de l'excédent de fonctionnement de 2024. Il est de 105,51 % avec comptabilisation de l'excédent N-1.

Le report de l'excédent N-1 est de 1 456 338 euros alors qu'il s'élevait à 1 546 528 euros en 2024.

L'atténuation de charges correspond aux remboursements sur rémunération du personnel dont la prise en charge des arrêts maladie des contractuels par la sécurité sociale.

Les produits des services correspondent principalement à la facturation du périscolaire et de la cantine. Les recettes 2025 sont stables par rapport à l'exercice 2024.

La fiscalité locale a connu en 2025 une augmentation des bases à hauteur de 1.7%, prévue dans la loi de finances pour 2025. De plus, la taxe additionnelle a elle aussi connu une augmentation liée à la reprise des ventes immobilières 347 000 euros en recettes en 2025 contre 259 000 en 2024.

Comparaison de réalisé à réalisé

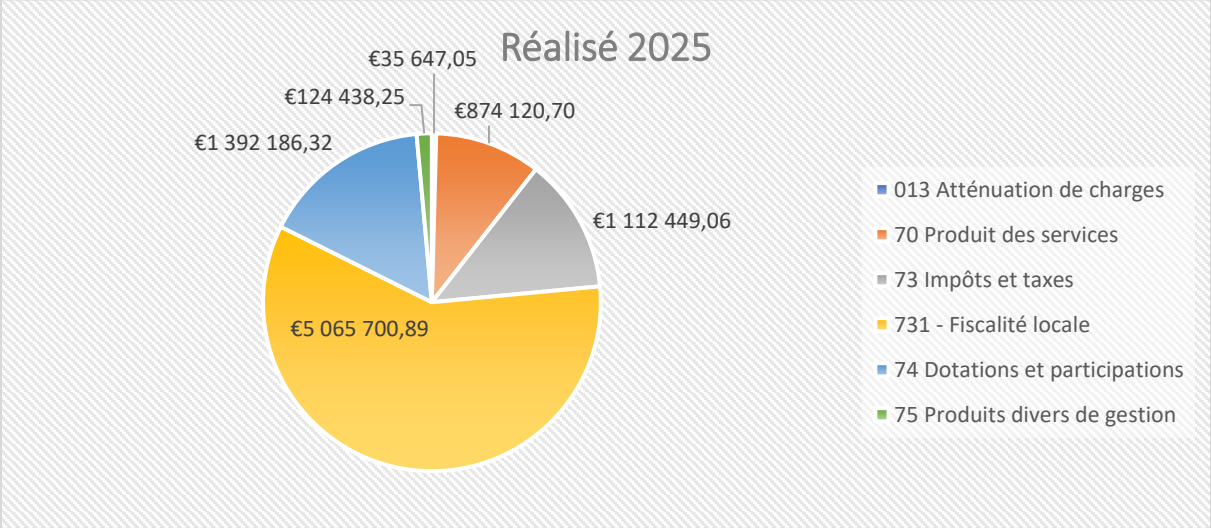
Recettes	Réalisé 2024	Réalisé 2025	% augmentation
002 report excédent N-1	-	-	
013 Atténuation de charges	4 396,91	35 647,05	710,73%
042 Opérations d'ordre	6 895,82	4 127,87	-40,14%
70 Produit des services	872 595,87	874 120,70	0,17%
73 Impôts et taxes	1 030 693,06	1 112 449,06	7,93%
731 - Fiscalité locale	4 884 578,52	5 065 700,89	3,71%
74 Dotations et participations	1 338 074,45	1 392 186,32	4,04%
75 Produits divers de gestion	82 382,08	124 438,25	51,05%
76 Produits financiers	22,02	21,33	-3,13%
77 Produits exceptionnels	39 100,89	4 163,51	-89,35%
78 Reprises sur amortissements et provisions	149,40	-	-100,00%
TOTAL	**8 258 889,02 €**	**8 612 854,98 €**	**4,29%**

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2025 augmentent de 4% par rapport à celles réalisées en 2024 ; ce qui s'explique essentiellement par :

- L'augmentation de la fiscalité issue des effets de la loi de finances pour 2025. La municipalité a souhaité en 2025 maintenir les taux de la fiscalité locale au même niveau qu'en 2024. Les dernières augmentations remontent à 2021 et précédemment à 2009.

Accusé de réception en préfecture
077-217703365-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

- L'augmentation des dotations et participations liée à l'augmentation de la population, ce qui impacte la DGF, la DSR et la DNP et du nombre de linéaires
- Les produits divers de gestion liés notamment aux revenus du cabinet médical.



Notre principale source de recettes est l'impôt et les taxes, à hauteur de 72% (chapitres 73 et 731). Les dotations et participations représentent 16% des recettes et les produits des services s'élèvent à hauteur de 10% des recettes.

- **Section de Fonctionnement – Dépenses**

Dépenses	BP 2025 + DM	Réalisé 2025	% réalisé
002 déficit de fonctionnement N-1			
011 Charges à caractère général	3 220 708,00	2 636 075,21	81,85%
012 Charges de personnel	4 559 050,00	4 440 172,53	97,39%
014 Atténuation de produits	75 000,00	55 320,33	73,76%
023 Virement à la section d'investissement	443 992,00	-	0,00%
042 Opération entre sections	250 000,00	231 918,56	92,77%
65 Autres charges de gestion courante	734 565,00	668 256,74	90,97%
66 Charges financières	226 637,00	182 625,19	80,58%
67 Charges exceptionnelles	13 077,00	3 185,38	24,36%
68 dotations aux amortissements	20 000,00	16 148,59	80,74%
TOTAL	**9 543 029,00 €**	**8 233 702,53 €**	**86,28%**

La section des dépenses de fonctionnement regroupe toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux.

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est très proche de celui de l'exercice précédent : 86,28% en 2025 pour 86,79 % en 2024 par rapport au prévisionnel.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Le Chapitre 023 correspond à des opérations non réalisées sur le plan budgétaire (pas d'émission de mandat).
014 L'atténuation de produits à hauteur de 55 320 euros correspond au prélèvement de la loi SRU contre 56 000 en 2024.
Le Chapitre 042 opérations entre sections correspond aux amortissements que l'on retrouve en recettes d'investissement.

Comparaison de réalisé à réalisé

Dépenses	Réalisé 2024	Réalisé 2025	% augmentation
002 déficit de fonctionnement N-1	-	-	
011 Charges à caractère général	2 645 476,23	2 636 075,21	-0,36%
012 Charges de personnel	4 198 363,32	4 440 172,53	5,76%
014 Atténuation de produits	56 726,90	55 320,33	-2,48%
042 Opération entre sections	190 357,81	231 918,56	21,83%
65 Autres charges de gestion courante	652 330,08	668 256,74	2,44%
66 Charges financières	204 724,40	182 625,19	-10,79%
67 Charges exceptionnelles	1 198,66	3 185,38	165,75%
68 dotations aux provisions	2 930,57	16 148,59	451,04%
TOTAL	**7 952 107,97 €**	**8 233 702,53 €**	**3,54%**

Les dépenses de fonctionnement augmentent de l'ordre de 3.5%.

Les **charges à caractère général** ont été adaptées aux recettes, elles ont été contenues avec une légère baisse par rapport à l'exercice 2024.

Les **charges de personnel** connaissent une augmentation de l'ordre de 240 000 euros liée à :

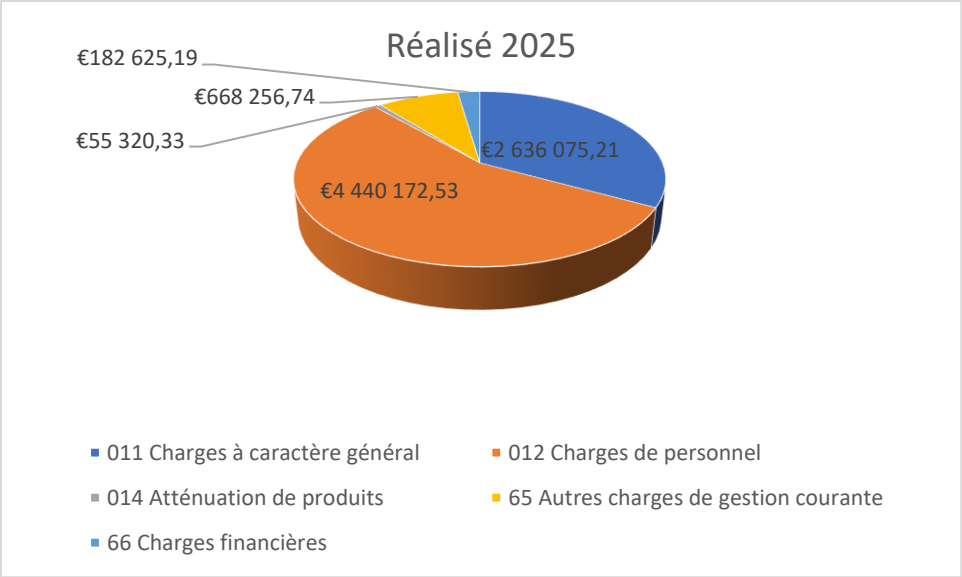
- l'augmentation des cotisations à la CNRACL – 723 100 en 2025 contre 598 000 en 2024. Il est prévu une augmentation de 3% tous les ans jusqu'en 2028.
- la création de deux postes fin 2024 : un poste d'instruction à l'urbanisme et un poste de policier municipal
- l'augmentation des cotisations pour assurance du personnel qui ont augmenté de 16.17%
- les avancements d'échelons et de grade

Le **Chapitre 014** est stable et correspond à notre prélèvement en application de la Loi SRU.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Le **Chapitre 65** connaît des variations internes au chapitre qui se neutralisent les unes les autres. Ce chapitre comprend :

- La prise en charge de la carte Imagine R
- La subvention au CCAS
- Les indemnités des élus
- La contribution au SDIS en hausse de 5000 euros entre 2024 et 2025
- Les frais au syndicat du collège intercommunal en baisse de 7 000 euros entre 2024 et 2025
- Les subventions aux associations en hausse de 25 000 euros entre 2024 et 2025
- Les coûts d'abonnement et d'hébergement informatique



Ce sont les charges à caractère général et les charges de personnel qui représentent les charges les plus importantes de notre budget de fonctionnement représentant respectivement 32% et 54% du coût total des charges.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

- **Section d'investissement - Recettes**

Recettes	Réalisé 2024	BP 2025 + DM	Réalisé 2025	% réalisé 2025 par rapport à 2024
001 Solde d'exécution d'investissement excédent		1 154 169,15 €	- €	
021 Virement de la sec° de fonctionnement		443 992,00 €	- €	
	800 000,00 €	443 000,00 €	443 000,00 €	55,38%
024 Produits de cession		22 667,59 €		0,00%
040 Opération entre sections	190 357,81 €	250 000,00 €	231 918,56 €	121,83%
041 Opérations patrimoniales	134 712,87 €	13 000,00 €	12 719,00 €	9,44%
10 Dotations	1 341 391,44 €	320 600,00 €	332 123,60 €	24,76%
13 Subventions d'invt notifiées	616 927,22 €	419 393,26 €	259 723,27 €	42,10%
16 Emprunt	600 000,00 €	- €	- €	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	- €	- €	1,00 €	0,00%
TOTAL	**3 683 389,34 €**	**3 066 822,00 €**	**1 279 485,43 €**	**34,74%**

Le taux de réalisation est de 34.7%.
Les recettes d'investissement comprennent notamment les ressources propres, les recettes perçues en lien avec les projets d'urbanisme retenus, la taxe d'aménagement, le FCTVA, les subventions de l'Etat, de la région et du département et l'emprunt.

A noter que nous n'avons pas contracté d'emprunt en 2025.

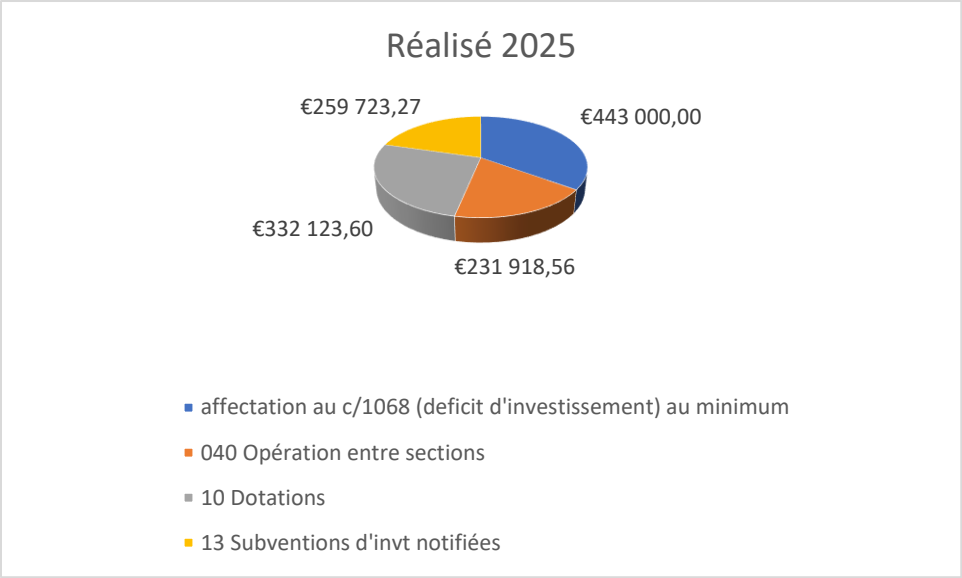
Les recettes d'investissement 2025 sont de 1 279 485,43 €, dont 1 034 847,87 € de recettes réelles qui représentent une diminution de 55,63 % par rapport à 2024 :

- ✓ FCTVA pour 315 098,05 € contre 267 000 en 2024,
- ✓ Taxe d'aménagement pour 17 025,55 €,
- ✓ Subventions de l'État, de la région, du département et de la CAPM pour 246 762,77 € dont 109 000 € de FAC et 115 000 € de DETR pour l'espace culturel,
- ✓ Les amendes de police pour 12 960,50 €,
- ✓ Excédents de fonctionnement capitalisés (affectation du résultat 2024) pour 443 000,00 €.

Le **Chapitre 040** correspond aux amortissements.

Le virement à la section de fonctionnement s'élève à 443 992 euros contre 265 000 euros en 2024.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026



- **Section d'investissement - Dépenses**

Dépenses	BP 2025 + DM	Réalisé 2025	% réalisé
001 Solde d'exécution d'investissement deficit	- €		
040 Opérations d'ordre de transfert	4 248,00 €	4 127,87 €	97,17%
041 Opérations patrimoniales	13 000,00 €	12 719,00 €	97,84%
16 Remboursement d'emprunts	650 000,00 €	631 253,88 €	97,12%
20 Immobilisations incorporelles	74 080,00 €	22 510,00 €	30,39%
204 Subv d'équipements versées	308 790,21 €	308 789,16 €	100,00%
21 Immobilisations corporelles	731 962,82 €	443 818,10 €	60,63%
23 Immobilisations en cours	1 284 740,97 €	1 176 665,73 €	91,59%
TOTAL	**3 066 822,00 €**	**2 599 883,74 €**	**84,77%**

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la Collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...).

Les dépenses d'investissement peuvent être financées par l'emprunt, sauf le remboursement de l'annuité en capital de la dette qui ne peut être effectué que par des recettes propres.

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2025 à 2 599 883,74 €.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Les principales opérations concernent :

- Travaux d'enfouissement des réseaux rue Fernand Collot (fin 2ème phase)
- Suite des travaux de création d'un Espace culturel rue Raymond Marchand
- Études pour l'agrandissement de l'école Oblin.

Chapitre 16 – Le remboursement 2025 du capital de la dette s'élève à 631 253,88 €. Le capital restant dû en fin d'exercice est de 7 843 253,37 €.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles concernées sont :

- Études :
 - ✓ Etude de mise en accessibilité des bâtiments de la commune,
 - ✓ Opération « agrandissement école Oblin » : Étude,
 - ✓ Mission assistance technique aspect SSI Modules Dolto et Oblin
- Opération rue Fernand Collot :
 - ✓ Participation financière enfouissement réseau Télécom rue Fernand Collot (SDESM) solde 2ème tranche,
 - ✓ Participation financière enfouissement réseau BT/HTA rue Fernand Collot (SDESM) solde 2ème tranche,
- Attribution de compensation d'investissement 2025 (CAPM).

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles concernent notamment :

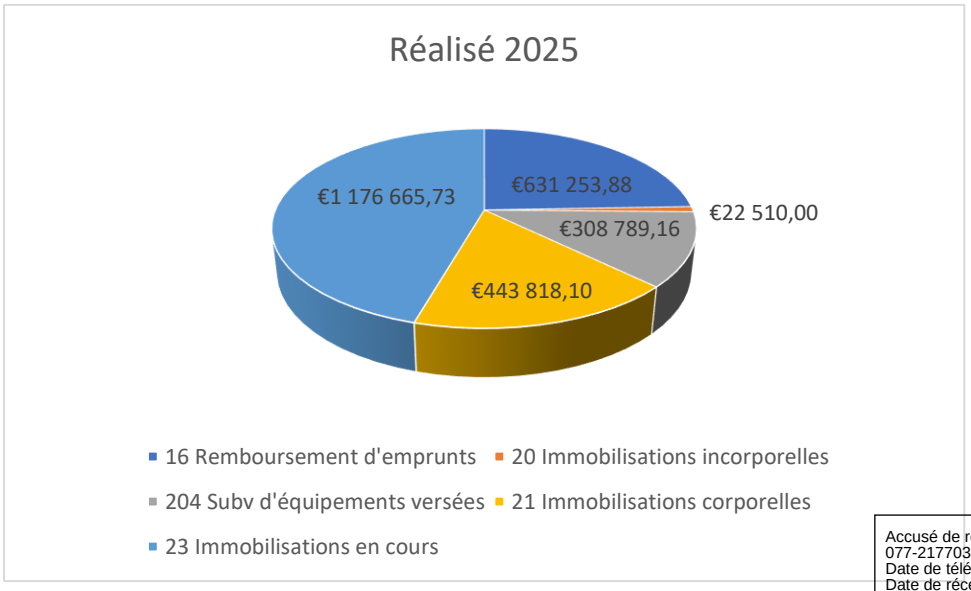
- ✓ Acquisition de terrains + frais notaire, parcelles ZA709, ZA710-711-694, F399, F473, ZC219, AH670, ZA695,
- ✓ Restauration et aménagement des bords de Marne – Démolition Maison 65 rue de Marne,
- ✓ Pose de 2 agrès Place Marcel Pagnol,
- ✓ Aménagement d'un terrain de pétanque Allée Victor Hugo,
- ✓ Pose d'un portillon en clôture du terrain de foot synthétique stade des Bruyères,
- ✓ Fournitures et pose d'équipements scéniques (opération espace culturel)
- ✓ Remplacement de l'armoire électrique chaufferie salle polyvalente,
- ✓ Remise en état des PAC air/air ALSH Solange,
- ✓ Remplacement faux plafond dortoir maternelle Oblin
- ✓ Pose d'un portillon école maternelle Oblin,
- ✓ Installation d'un clarificateur magnétique + vannes d'isolement sous sol et désembouage du circuit de chauffage groupe scolaire Oblin,

Accusé de réception en préfecture
077-217702305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

- ✓ Installation d'une réglette LED fronton de la Mairie,
- ✓ Mise en conformité – remplacement sols souples maternelle Dolto,
- ✓ Système PPMS École Tessan et ALSH Solange,
- ✓ Amélioration système chauffage Mairie avec changement des têtes thermostatiques,
- ✓ Remplacement pompes ECS sur 2 chaudières école Tessan,
- ✓ Création de 6 passages piétons rue Raymond Marchand,
- ✓ Aménagement du parking à côté du presbytère, pose de barrières croix St André amovibles,
- ✓ Installation d'un système de vidéoprotection Maison de quartier,
- ✓ Solde travaux éclairage public rues Jean Barraud et Benjamin Brunet,
- ✓ Reprofilage fossé entre Renault et grand frais,
- ✓ Achat de divers outillages et matériels,
- ✓ Lame de déneigement,
- ✓ Ordinateurs, mobiliers, électroménagers écoles, ALSH, espace culturel,

Chapitre 23 – Immobilisations en cours visent des travaux de constructions et de voirie :

- ✓ Opération réalisation d'un espace culturel :
 - Suite des travaux
- ✓ Opération voirie rue Fernand Collot :
 - Enfouissement réseau éclairage public et vidéoprotection (SDESM) solde 2ème tranche.



Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

4. Le report des résultats 2025 en 2026

Résultats de l'exercice 2025

Section de Fonctionnement	
Recettes	8 612 854,98€
Dépenses	8 233 702,53 €
Résultat 2025	379 152,45 €
Résultat reporté 2024	1 456 338,75 €
Résultat cumulé 2025	**1 835 491,20 €**
Prévision de report 1068 (Rec Inv)	397 136,90 €
Prévision de report 002 (Rec Fonc)	1 438 354,30 €

Section d'investissement	
Recettes	1 279 485,43 €
Dépenses	2 599 883,74 €
Résultat 2025	- 1 320 398,31€
Résultat reporté 2024	1 154 169,15 €
Résultat cumulé 2025	**- 166 229,16 €**
Prévision de report 001 (dépenses Inv)	166 229,16 €

Il s'agit de propositions faites en l'état du travail de préparation budgétaire et des orientations retenues. Les montants définitifs seront validés au moment du vote du budget.

5. Les indicateurs d'épargne de la Commune

- **L'épargne brute**

Cet indicateur est égal à la différence entre les Recettes Réelles de Fonctionnement de l'exercice (hors excédent reporté et hors mouvements d'ordre) et les Dépenses Réelles de Fonctionnement de l'exercice, hors travaux en régie et hors charges d'intérêts.
Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager, sur sa section d'exploitation, un solde positif destiné d'une part à l'annuité de la dette, et d'autre part à financer les nouveaux investissements.

L'épargne brute est aussi appelée capacité d'autofinancement brut. Elle conditionne le degré de la solvabilité de la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Recettes réelles de fonct. (hors excédent reporté et hors opé d'ordre)	8 608 727,11 €
Dépenses réelles de fonct. (avec charges d'intérêts)	8 001 783,97 €
Epargne de gestion : RRF-DRF	**606 943,14 €**

Notre épargne de gestion est de 606 000 euros alors qu'elle était estimée à 504 460 euros fin 2024. Il est nécessaire de poursuivre nos efforts et de continuer à contenir les dépenses de fonctionnement et à limiter les investissements dans les exercices à venir afin de la reconstituer.

- **L'épargne nette**

L'épargne nette constitue un autre indicateur d'épargne. Elle est égale à l'épargne brute après déduction des remboursements de dette (capital de la dette).

Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

EPARGNE NETTE =
EPARGNE BRUTE – REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Epargne brute	606 943,14 €
Remboursement capital emprunts	631 253,88 €
Epargne nette	**- 24 310,74 €**

Dans le DOB 2025, il était mentionné que notre épargne nette était négative de -145 539 euros et qu'il était donc impératif de contenir nos dépenses de fonctionnement et de limiter au maximum les nouveaux programmes d'investissement afin d'éviter tout nouveau recours à l'emprunt.
Nous savons désormais que des investissements auprès des écoles liées à l'augmentation de nos capacités d'accueil et en réhabilitation ou reconstruction de l'école élémentaire Oblin sont indispensables.
Notre épargne nette début 2026 est toujours négative mais elle est passée à -24 310 euros. Nous devons donc veiller à la programmation de nos investissements et la faire correspondre à la fin de certains emprunts déjà en cours.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

6. Les orientations budgétaires 2026

Le projet de budget 2025 est construit dans un souci constant de maîtrise des dépenses de **fonctionnement**, tout en prenant en compte le contexte économique et l'augmentation de plusieurs postes de la section de fonctionnement liés à des marchés publics en cours et à des charges fixes en augmentation. La note de cadrage budgétaire appelait à un effort de l'ordre de -6.5%.

Le volet recettes de fonctionnement repose sur un principe de prudence en l'absence de projet de loi de finances pour 2026.

Budget de fonctionnement

Recettes	Réalisé 2025	Projet de BP 2026
002 report excédent N-1	- €	1 438 354,30 €
013 Atténuation de charges	35 647,05 €	- €
014 Atténuation de produits	4 127,87 €	6 200,00 €
70 Produit des services	874 120,70 €	849 559,66 €
73 Impôts et taxes	1 112 449,06 €	935 165,00 €
731 - Fiscalité locale	5 065 700,89 €	4 920 000,00 €
74 Dotations et participations	1 392 186,32 €	1 079 759,00 €
75 Produits divers de gestion	124 438,25 €	128 000,00 €
76 Produits financiers	21,33 €	20,00 €
77 Produits exceptionnels	4 163,51 €	- €
78 Reprises sur amortissements et provisions	- €	
TOTAL	**8 612 854,98 €**	**9 357 057,96 €**

Les produits des services et les produits divers de gestion sont prévus de manière stable au regard de 2025. La baisse constatée sur les produits des services est liée à une année 2025 exceptionnelle sur les) redevances d'occupation du domaine public.

Les prévisions concernant la fiscalité et les dotations et participations s'approchent du budget communal 2025 au regard du contexte national. Nous avons pris en compte les rôles supplémentaires des années antérieures.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Dépenses	Réalisé 2025	Projet de BP 2026
002 déficit de fonctionnement N-1		
011 Charges à caractère général	2 636 075,21 €	3 117 996,00 €
012 Charges de personnel	4 440 172,53 €	4 600 000,00 €
014 Atténuation de produits	55 320,33 €	75 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €	390 652,96 €
042 Opération entre sections	231 918,56 €	260 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	668 256,74 €	684 250,00 €
66 Charges financières	182 625,19 €	197 159,00 €
67 Charges exceptionnelles	3 185,38 €	12 000,00 €
68 dotations aux amortissements	16 148,59 €	20 000,00 €
TOTAL	**8 233 702,53 €**	**9 357 057,96 €**

Les charges à caractère général subissent une augmentation liée aux coûts des charges fixes (gaz-électricité-eau) et aux hausses de certains marchés en cours.

Les charges de personnel sont en légère augmentation pour prendre en compte les avancements d'échelon et les hausses de cotisations (CNRACL).

L'atténuation de produits prévoit le montant à verser dans le cadre de la loi SRU.

Les autres charges gestion courante connaissent également une hausse liée à une augmentation prévisibles de certaines cotisations.

Les montants indiqués sont prévisionnels et peuvent être modifiés dans le cadre du travail préparatoire budgétaire.

Budget d'investissement

Quant à la **section d'investissement**, des opérations sont prévues dans le plan d'investissement et doivent être inscrites au budget 2026 :

- En perspective de l'ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école maternelle Dolto pour faire face à l'augmentation des effectifs :
 - création d'une salle de classe dans la salle de motricité ainsi que déménagement du dortoir au sein de cette même salle de motricité pour augmenter sa capacité

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

- Absorption de l'algeco en aménageant une salle de classe dans l'actuel dortoir
- Pour faire face à l'accueil périscolaire des maternelles et pour la salle de motricité, mise en place d'un modulaire permanent de 125 m2
- Coût de 460 000 euros

- En perspective de l'ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école maternelle Oblin pour faire face à l'augmentation des effectifs :
 - L'ouverture de classe sera logée dans l'algeco aujourd'hui occupé par des élèves de CP
 - Location d'un modulaire installé dans la cour de l'école Bailly pour y accueillir cette classe d'élémentaire
 - Coût de 25 000 euros (montage et location du modulaire)

- Pour répondre à la programmation de l'augmentation des effectifs en 2026 sur l'école maternelle OBLIN :
 - Lancement du marché de maîtrise d'œuvre et du marché travaux en 2026 prévoyant l'extension du nouveau bâtiment de l'école maternelle OBLIN et la création d'un dortoir neuf
 - Coût de 2 050 000 euros
 - Subvention DETR accordée à hauteur de 374 000 euros

- Réhabilitation partielle de la salle polyvalente :
 - Lancement d'un marché rénovation comprenant une étude sols, la réfection totale de la toiture, le remplacement du tableau électrique et du chauffage
 - Coût 248 000 euros

- Poursuite des démarches sur l'école élémentaire OBLIN, études et lancement des demandes de subventions et des marchés publics pour un coût de 60 000 euros.
- Remplacement des fours des offices pour se préparer au renouvellement du marché restauration pour un coût de 53 780 euros

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Recettes	Réalisé 2025	Projet de BP 2026
001 Solde d'éxecution d'investissement excédent	- €	
021 Virement de la sec° de fonctionnement		390 652,96 €
affectation au c/1068 (deficit d'investissement)	443 000,00 €	397 136,90 €
024 Produits de cession		115 894,00 €
040 Opération entre sections	231 918,56 €	260 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	12 719,00 €	
10 Dotations	332 123,60 €	235 000,00 €
13 Subventions d'invt notifiées	259 723,27 €	1 348 389,00 €
16 Emprunt	- €	1 458 717,80 €
21 - Immobilisatons corporelles	1,00 €	
RAR 2025		174 948,40 €
TOTAL	**1 279 484,43 €**	**4 380 739,06 €**

Dépenses	Réalisé 2025	Projet de BP 2026
001 Solde d'exécution d'investissement deficit		166 229,16 €
040 Opérations d'ordre de transfert	4 127,87 €	6 200,00 €
041 Opérations patrimoniales	12 719,00 €	- €
10 Dotations		
16 Remboursement d'emprunts	631 253,88 €	647 338,00 €
20 Immobilisations incorporelles	22 510,00 €	336 090,00 €
204 Subv d'équipements versées	308 789,16 €	48 785,00 €
21 Immobilisations corporelles	443 818,10 €	472 240,76 €
23 Immobilisations en cours	1 176 665,73 €	2 498 000,00 €
RAR 2025		205 856,14 €
TOTAL	**2 599 883,74 €**	**4 380 739,06 €**

7. La gestion de la dette

Le capital restant dû au 1er janvier 2026 est de 7 843 253.37 € contre 8 474 507.25 € au 1er janvier 2025.

Quinze emprunts sont en cours, dont un réaménagement de prêts : 8 ont été signés entre 2004 et 2014 pour un montant global de 5 135 000 € empruntés, 6 ont été signés entre 2019 et 2024 pour un montant global de 7 583 333 € empruntés. Trois prêts ont été renégociés dans le cadre d'un réaménagement en 2020 pour un montant global de 868 097 €.

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

Endettement pluriannuel de 2026 à 2049

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2026	784 101,10 €	166 791,66 €	617 309,44 €	0,00 €	0,00 €	7 843 253,37 €
2027	694 743,52 €	152 907,43 €	541 836,09 €	0,00 €	0,00 €	7 225 943,93 €
2028	648 175,09 €	141 990,38 €	506 184,71 €	0,00 €	0,00 €	6 684 107,84 €
2029	621 611,54 €	132 004,13 €	489 607,41 €	0,00 €	0,00 €	6 177 923,13 €
2030	541 836,31 €	122 678,57 €	419 157,74 €	0,00 €	0,00 €	5 688 315,72 €
2031	538 085,33 €	114 855,15 €	423 230,18 €	0,00 €	0,00 €	5 269 157,98 €
2032	534 345,29 €	106 929,57 €	427 415,72 €	0,00 €	0,00 €	4 845 927,80 €
2033	530 582,50 €	98 802,60 €	431 779,90 €	0,00 €	0,00 €	4 418 512,08 €
2034	526 832,39 €	90 564,07 €	436 268,32 €	0,00 €	0,00 €	3 986 732,18 €
2035	461 130,42 €	82 823,65 €	378 306,77 €	0,00 €	0,00 €	3 550 463,86 €
2036	459 105,42 €	76 018,93 €	383 086,49 €	0,00 €	0,00 €	3 172 157,09 €
2037	457 080,37 €	69 022,11 €	388 058,26 €	0,00 €	0,00 €	2 789 070,60 €
2038	392 324,15 €	61 996,73 €	330 327,42 €	0,00 €	0,00 €	2 401 012,34 €
2039	266 058,52 €	55 764,69 €	210 293,83 €	0,00 €	0,00 €	2 070 684,92 €
2040	266 058,52 €	50 626,67 €	215 431,85 €	0,00 €	0,00 €	1 860 391,09 €
2041	266 058,52 €	45 281,71 €	220 776,81 €	0,00 €	0,00 €	1 644 959,24 €
2042	266 058,52 €	39 749,82 €	226 308,70 €	0,00 €	0,00 €	1 424 182,43 €
2043	266 058,52 €	34 013,69 €	232 044,83 €	0,00 €	0,00 €	1 197 873,73 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026

2044	266 058,52 €	28 068,51 €	237 990,01 €	0,00 €	0,00 €	965 828,90 €
2045	266 058,52 €	21 894,59 €	244 163,93 €	0,00 €	0,00 €	727 838,89 €
2046	211 210,21 €	15 562,42 €	195 647,79 €	0,00 €	0,00 €	483 674,96 €
2047	151 393,56 €	9 601,97 €	141 791,59 €	0,00 €	0,00 €	288 027,17 €
2048	122 748,22 €	3 621,36 €	119 126,86 €	0,00 €	0,00 €	146 235,58 €
2049	27 609,15 €	500,43 €	27 108,72 €	0,00 €	0,00 €	27 108,72 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703305-20260127-03-DE
Date de télétransmission : 02/02/2026
Date de réception préfecture : 02/02/2026